



COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

DIX-NEUVIÈME SESSION

COMPTE RENDU DES ATELIERS RÉGIONAUX DE LA CIPV

POINT 21.1 DE L'ORDRE DU JOUR

(document établi par le secrétariat de la CIPV)

- [1] Les ateliers régionaux de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) sont des activités organisées chaque année avec les objectifs suivants: analyser des projets de norme internationale pour les mesures phytosanitaires (NIMP) et formuler des observations en ligne les concernant, renforcer les capacités phytosanitaires, faire connaître les diverses activités de la communauté de la CIPV et servir de lieu de rencontre permettant d'échanger des données d'expérience et des réflexions à l'échelon régional.
- [2] Les sept ateliers régionaux de la CIPV tenus en 2024 ont eu lieu en août et en septembre et se sont déroulés sur trois à cinq jours, en présentiel ou selon des modalités hybrides, autour d'un programme comprenant les points suivants:
- 1) informations actualisées du secrétariat de la CIPV;
 - 2) élaboration de projets de NIMP et débats à leur sujet, en vue d'une première ou deuxième consultation au moyen du Système de mise en ligne des observations;
 - 3) renforcement des capacités phytosanitaires visant à mieux faire connaître les ressources phytosanitaires à la disposition des organisations nationales pour la protection des végétaux (ONPV) au sein de la communauté de la CIPV;
 - 4) sujets d'intérêt et expérience acquise au niveau régional;
 - 5) possibilité de consacrer une journée à la visite d'un laboratoire, d'une station de quarantaine ou d'un site de production végétale dans le pays d'accueil.
- [3] Le secrétariat a sollicité les comités d'organisation régionaux pour faire en sorte que les ateliers régionaux de la CIPV coïncident avec l'ouverture du Système de mise en ligne des observations pendant la période des consultations, qui ont eu lieu entre juillet et septembre. Les ateliers régionaux de la CIPV tenus en 2024 en Afrique, en Amérique latine, en Asie, dans les Caraïbes, en Europe et en Asie centrale, dans le Pacifique Sud-Ouest ainsi qu'au Proche-Orient et en Afrique du Nord ont réuni 263 participants de 111 parties contractantes et trois territoires (voir le tableau 1 ci-dessous).

Tableau 1. Nombre de participants et de parties contractantes représentées à chacun des sept ateliers régionaux

Atelier régional de la CIPV en présentiel et en mode hybride	Nombre de participants	Nombre de parties contractantes
Afrique	73	21
Amérique latine	47	19
Asie	33	17
Caraïbes	17	13
Europe et Asie centrale	33	20
Pacifique Sud	27	13*
Proche-Orient et Afrique du Nord	33	11
Total	263	114

* Comprend trois territoires.

- [4] Les comités d'organisation des ateliers régionaux de la CIPV ont travaillé en collaboration avec le secrétariat afin d'établir un équilibre entre le traitement des questions mondiales et régionales et la résolution des problèmes de logistique et de financement. Les rapports des ateliers régionaux sont publiés sur le Portail phytosanitaire international (PPI) dès leur réception par le secrétariat.
- [5] Le secrétariat de la CIPV a convoqué une réunion de bilan le 12 septembre 2024, durant laquelle il a invité sa direction et son personnel à donner leur avis concernant les résultats des ateliers. Les premières réponses à l'enquête sur les ateliers régionaux de la CIPV organisés en 2024 indiquent que les participants sont globalement satisfaits.
- [6] La réussite des ateliers régionaux s'explique par les éléments suivants:
- 1) une collaboration active a été instaurée entre les comités d'organisation régionaux, composés du secrétariat de la CIPV, d'un représentant du Comité des normes et du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités, ainsi que de représentants des organisations régionales pour la protection des végétaux (ORPV), des bureaux régionaux et sous-régionaux de la FAO, du pays hôte et de toutes les autres organisations contribuant aux ateliers;
 - 2) les membres des comités d'organisation et les participants ont été encouragés à déployer tous les efforts possibles pour mobiliser les fonds nécessaires aux activités des ateliers régionaux;
 - 3) pendant les nombreuses années où elle a parrainé l'atelier régional de la CIPV tenu en Asie, la République de Corée a apporté une contribution sans faille, tant sur le plan financier que sur le plan de l'organisation, et les instances de la CIPV tiennent à l'en remercier;
 - 4) le secrétariat a financé à hauteur de 165 000 USD la tenue des ateliers régionaux de la CIPV;
 - 5) les observations qui ont été formulées lors des ateliers sur les projets de NIMP ont été transmises par l'intermédiaire du Système de mise en ligne des observations et clôturées le 30 septembre 2024.

La synthèse présentée ici contient des observations et des recommandations pouvant servir à améliorer l'organisation des futurs ateliers régionaux de la CIPV.

Appui financier

- [7] Le budget alloué en 2024 a permis au secrétariat de prendre en charge certains coûts liés aux salles de réunion et aux fournitures nécessaires à la tenue des ateliers régionaux. Les comités d'organisation régionaux ont été invités à communiquer rapidement leurs estimations concernant le financement du secrétariat et à prendre en charge, dans la mesure du possible, leurs propres frais de déplacement, ainsi que ceux liés à l'interprétation et à la rédaction de rapports. En ce qui concerne les participants admissibles, la répartition des dépenses entre les régions s'est faite sur la base des critères de la Banque mondiale relatifs aux billets d'avion, à l'hébergement et à l'indemnité journalière de subsistance. Il a été suggéré d'élargir les canaux de communication de la FAO en amont afin d'établir des protocoles d'accord avec des partenaires pour assurer l'organisation des voyages des participants aux ateliers régionaux et fournir une assistance financière en cas de besoin, car certaines personnes croyaient que le financement provenait uniquement de la CIPV.

Programme des ateliers régionaux de la CIPV

- [8] Le programme général des ateliers régionaux était ambitieux pour une rencontre de trois jours et a été adapté par chaque région afin de laisser suffisamment de temps pour débattre des principaux thèmes relatifs aux normes et des recommandations, et de permettre un examen plus approfondi des questions liées à la mise en œuvre. La programmation de journées supplémentaires pour engager des échanges plus poussés concernant les grands projets de normes et les questions de mise en œuvre a été bien accueillie.

Ateliers régionaux et formation sur le Système de mise en ligne des observations

- [9] En ce qui concerne les débats généraux, les dates des ateliers régionaux correspondaient à la période pendant laquelle le Système était ouvert. Une formation de remise à niveau a été organisée pour renforcer la participation des représentants des nouvelles parties contractantes au processus de

consultation. Cette année encore, les commentaires auraient peut-être été plus nombreux si les projets de normes avaient été présentés dans d'autres langues.

Échange de connaissances au cours des ateliers organisés en présentiel ou selon des modalités hybrides

- [10] De manière générale, les ateliers, quel que soit leur mode d'organisation, ont permis aux intervenants de partager des écrans de manière simultanée et en temps réel avec les participants, que ceux-ci soient présents en ligne ou en personne.

Examen des observations

- [11] Les régions qui ont organisé des réunions, en présentiel ou selon des modalités hybrides, ont tenu des débats animés sur les observations communiquées au moyen du Système de mise en ligne des observations et dans le cadre de l'enquête. Les discussions de fond menées en personne et en ligne au sujet des projets de normes internationales ont répondu aux objectifs des ateliers régionaux de la CIPV.
- [12] **Les ateliers régionaux de la CIPV se sont avérés extrêmement fructueux** sur le plan de la présentation, de la compréhension et du partage des connaissances relatives à la Journée internationale de la santé des végétaux, aux projets de normes et aux recommandations, ainsi qu'aux aspects intéressant la mise en œuvre, notamment le commerce électronique, la certification ePhyto et les exercices visant à répondre aux besoins régionaux en matière de lutte contre les organismes nuisibles.
- [13] **Le secrétariat de la CIPV souhaite remercier** l'Arménie, les Fidji, le Maroc, le Nicaragua, la République de Corée, la République démocratique du Congo et la Trinité-et-Tobago pour leur accueil chaleureux, et exprime également sa gratitude aux sept comités d'organisation pour leur soutien indéfectible, leur collaboration énergique et leur contribution financière, qui ont permis de présenter l'édition 2024 des ateliers régionaux annuels de la CIPV.

Recommandations

- [14] La Commission des mesures phytosanitaires est invitée à:
- 1) *prendre note* du compte rendu des ateliers régionaux de la CIPV.